BECKERS (Henri-Ernest-Léon), Ingénieur civil, Secrétaire général du Fonds du Bien-Etre Indigène (Ixelles, 22.7.1897 - Notre-Dame-au-Bois, 8.1.1968). Fils de Charles et de Marie Rihoux.

Fait ses études supérieures à l'Université libre de Bruxelles d'où il sort en 1923 avec le grade d'ingénieur civil.

Son premier départ pour le Congo a lieu en janvier 1924, pour la Régie des Mines d'or de

Kilo-Moto. Dans ses débuts, comme tous les jeunes ingénieurs il fait de la prospection. Vie sous la tente, bonne formation qui oblige le jeune colonial, à s'intégrer étroitement avec ses équipes de travailleurs, à prendre contact avec les populations, lui permet de parcourir le pays et d'en connaître les ressources. Il est rapidement nommé chef de Division à Moku, au siège de Moto, puis revient prendre la direction de la Division Shari à Kilo.

En 1926, la Régie est transformée en société anonyme. Pour commencer, H. Beckers dut travailler dans des exploitations équipées encore d'une manière très rudimentaire, mais de grands changements s'opèrent avec une industrialisation qui se poursuit d'année en année. La Division Shari s'est installée à Gina et comprend maintenant des exploitations alluvionnaires bien outillées, dont il faut citer les dragues électriques sur la rivière Nizi et la rivière Shari.

Il quitte les Mines de Kilo-Moto en 1934 pour être la même année nommé directeur et administrateur des sociétés SYLUMA et SY-MOR. Celles-ci font également des recherches, des études et exploitent des gisements aurifères dans le bassin de la rivière Kiymba (région d'Albertville). Elles occupent à ce moment une vingtaine d'Européens et environ 4 000 ouvriers. H. Beckers y séjournera jusqu'en 1946.

De 1946 à 1948, il est fondé de pouvoir du Syndicat Minier Africain.

Ses qualités de chef d'entreprise, d'organisateur et surtout sa grande compréhension des problèmes humains (qu'il a développés dans une étude inédite: Le rôle social de l'ingénieur) ont attiré l'attention du gouverneur général Ryckmans qui en a informé le ministre des Colonies Wigny et le 23 février 1948, H. Beckers est nommé par le Prince Régent secrétaire général du Fonds du Bien-Etre Indigène au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Cette institution a été créée le 1 juillet 1947 et a pour objet toutes réalisations destinées à concourir au développement matériel et moral de la société coutumière au Congo belge et au Ruanda-Urundi. Le F.B.I. est alimenté par le Trésor public (remboursement des dettes de guerre payée par le Congo, pour la Belgique), par les bénéfices de la loterie coloniale et par des libéralités faites entre vifs ou par testa-

Cheville ouvrière du F.B.I., le Secrétaire Général assiste avec voix consultative au Conment.

seil d'administration et au Comité de Direction et assume les décisions de ceux-ci. Il dirige les services d'Europe et d'Afrique.

Besogne considérable à laquelle H. Beckers consacra toute son énergie, manifestant un dévouement constant à ses hautes fonctions. Celles-ci seront toujours guidées par une grande connaissance des populations, les besoins urgents dans les domaines si variés de la santé, du social, de l'instruction et de l'alimentation.

Un ouvrage intitulé Une œuvre de coopération au développement ou quinze années d'activité du Fonds du Bien-Etre indigène au Congo, Rwanda et Burundi — 1948-1963 décrit toute l'activité de cet organisme.

Il est impossible, dans ce texte qui doit être limité, d'en donner même un résumé.

Quelques notes, cependant. En 15 ans, l'institution a investi 3 milliards 750 millions, pour construire 32 centres médicaux-chirurgicaux, 481 dispensaires, 125 maternités, 678 établissements scolaires, des centres sociaux dans les paysannats, des forages de puits, des aménagements de 5 000 fontaines, des stations d'élevage, plus de 600 centres secondaires d'alevinage et étangs collectifs communaux dans un programme piscicole. Tout un équipement pour les collectivités rurales (routes, maisons, granges, etc.). Le F.B.I. est intervenu largement dans divers organismes comme FODERPA, FOREAMI, CEMUBAC, CROIX-ROUGE du CONGO, IRSAC dans les luttes contre la maladie.

Investir quelque 250 millions par an pour améliorer le bien-être des populations, représente une somme de réflexions et d'études judicieuses.

En même temps que les Comités de Direction de Bruxelles, le F.B.I. avait institué plusieurs commissions régionales chargées des problèmes à étudier sur place.

Les six Provinces congolaises comptèrent chacune une Direction régionale. A celles-ci étaient rattachés des services de réalisation, comprenant: médecins, agronomes, architectes, ingénieurs hydrauliciens, topographes, médecins vétérinaires, etc. En 1955, ce personnel compta 112 unités, auquel il faut ajouter 641 travailleurs ordinaires.

H. Beckers fit une dizaine de séjours au Congo de quelques mois chacun, où il assistait aux Commissions régionales, visitait avec les Directeurs régionaux les travaux en cours et préparait l'exécution des programmes. Longs et fatigants voyages où la variété des travaux et des problèmes demandaient une compétence et un travail incessant. Citons, un dernier chiffre, le F.B.I., put mener a bien de 1948 à 59 plus de 27 000 réalisations de toute nature.

Atteint par la limite d'âge en 1962, H. Beckers quittait le F.B.I. après 14 années d'activité et de dévouement.

Henri Beckers était un humaniste, sa culture était vaste. Très lettré, il vivait avec ses livres. Sa conversation et sa correspondance étaient émaillées de réflexions judicieuses, de critiques poussées sur la politique, les arts, la littérature. C'était aussi un musicologue averti et d'un classicisme très pur.

Les principales autorités civiles et religieuses du Congo l'avaient en grande estime. Cette estime était méritée car c'était un juste, jugeant et agissant toujours suivant une équité intransigeante.

Des aricles publiés dans de nombreuses revues et dont nous donnons la liste ci-dessous, montrent combien sa besogne lui tenait à cœur, et combien il voulait diffuser dans le public l'œuvre du F.B.I.

Henri Beckers est décédé à Notre-Dame-au-Bois, le 8 janvier 1968.

Sociétés savantes et autres: Il fit partie de l'Association des ingénieurs de l'Université libre de Bruxelles. — Société Royale des Ingénieurs et Industriels — Croix Rouge du Congo, au titre de membre du Conseil de gestion — Conseil supérieur de l'Assistance sociale au Congo belge — Association de M'Bizi pour l'étude de la péche. — Membre du Conseil d'administration du Centre d'études scientifiques et Médicales de l'Université libre de Bruxelles au Congo (CEMUBAC).

Distinctions honorifiques: Commandeur de l'Ordre de Léopold; Chevalier de l'Ordre Royal du Lion; Médaille de l'Effort de guerre au Congo. Il était également Officier de réserve de la Force Publique. Publications faites par H. Beckers: Le Fonds du Bien-Etre indigène (La Revue coloniale belge, Bruxelles, nº 81 - 1949). — Le Fonds du Bien Etre indigène au Congo Belge (Bulletin de la Société belge d'études et d'Expansion, Liège, Nº 8, 1951). — Quelques aspects du travaile entrepris par le F.B.I. (La Revue Coloniale Bruxelles Nº 164, 1952). — L'Administration territoriale et le F.B.I. (Problèmes d'Afrique Centrale, Bruxelles nº 17, 1952). — Le Fonds du Bien Etre Indigène (Belgique d'Outre-Mer, Bruxelles, Nº 274, 1958). — Le F.B.I. et quelques problèmes sociaux d'actualité (Revue de la Société Royale belge des Ingénieurs et des Industriels, Bruxelles, 1958). — Les adductions d'eau potable installées par le F.B.I. au Ruanda-Urundi (La Revue Coloniale Belge, Bruxelles, nº 234, 1965). — L'habitation rurale indigène au C.B. (Bulletin de la Société belge d'études et d'Expansion, Liège Nº 172, 1956).

[M.V.A.] 1 avril 1970. J.-M.-Th Meessen.

Acad. Roy. Scienc. d'Outre-Mer *Biographie Belge d'Outre-Mer*, T. VII-A, 1973, col. 32-35